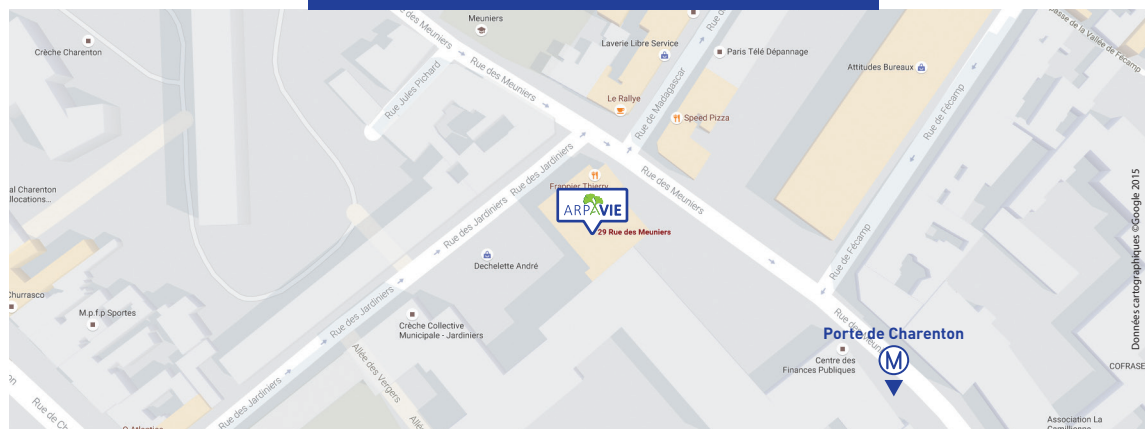


RÉSIDENCE AUTONOMIE

LES SOLANACÉES

29 bis, rue des Meuniers
75012 PARIS
Tél. : 01 43 45 34 51
solanacees.direction@arpavie.fr



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : Métro ligne 8 Balard-Créteil arrêt Porte de Charenton ou Michel Bizot.
Tramway T3 arrêt Porte de Charenton.

Bus 87 arrêt Charenton/Jardiniers ou Wattignies-Gravelle.

Par la route : Depuis Paris, Prendre Quai de l'Hôtel de ville puis quai de la Rapée, et prendre Boulevard de Bercy puis rue de Charenton et prendre la rue des jardiniers et ensuite la rue des Meuniers.

ARPAVIE, Vous accompagner,
aujourd'hui et demain

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 128 établissements : 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 80 résidences autonomie, 2 résidences services et 1 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr

ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
*Vous accompagner,
aujourd'hui et demain*

Résidence
Les Solanacées

PARIS - 75

RÉSIDENCE
AUTONOMIE



29 bis, rue des Meuniers
75012 PARIS
Tél. : 01 43 45 34 51

ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
*Vous accompagner,
aujourd'hui et demain*

LA RÉSIDENCE

La résidence **Les Solanacées** est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées valides et autonomes de plus de 60 ans.



CONJUGUER INDÉPENDANCE ET CONVIVIALITÉ

La résidence Les Solanacées est située dans un quartier calme et agréable du 12^e arrondissement de Paris.

Elle bénéficie d'une situation idéale à proximité de nombreux commerces et de beaux espaces verts notamment le bois de Vincennes.

L'immeuble s'élève sur sept étages et se compose de logements individuels avec pour la plupart une loggia et de logements doubles pouvant accueillir des couples.

L'animation est une composante essentielle de la vie de la résidence. Des espaces sont ainsi mis à disposition des résidents pour qu'ils puissent partager des moments de convivialité et d'échange : salle de restauration, salon de peinture, salle de télévision, bibliothèque, salle de gymnastique, vaste hall et cour agrémentée d'arbres et de fleurs. La résidence est dotée d'un espace bien-être proposant : coiffure, pédicurie et soins de podologie.

Les familles et les proches sont les bienvenus. Les animaux de compagnie sont acceptés.

L'HÉBERGEMENT

CONFORT ET SÉRÉNITÉ

Les logements de la résidence Les Solanacées proposent tous des surfaces agréables et fonctionnelles.

Ils disposent d'un coin cuisine, d'une salle d'eau indépendante, d'un placard intégré et d'une possibilité de connexion individualisée à internet. La plupart des T1bis bénéficient d'une cave et parfois d'une loggia.

Chaque logement est personnalisable. Les résidents apportent ainsi leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial.

Tous les logements disposent d'un dispositif d'appel et d'assistance 24h/24 et 7 jours sur 7.

La résidence met à disposition 3 chambres d'hôtes pour l'hébergement des proches lors des visites.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Un jardinet
2. Des animations variées
3. 3 chambres d'hôtes
4. Proche du bois de Vincennes
5. Au cœur du 12^e arrondissement



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : chorale, gymnastique douce, jeux de société, ateliers peinture, jardinage, sophrologie, ateliers floraux, spectacles, loto, sorties, goûters, danse, conférences thématiques. Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale, encourager les résidents à maintenir un lien social fort et à garder la forme. L'établissement organise également des animations intergénérationnelles.

Prévenir la perte progressive d'autonomie et favoriser le maintien de la santé

ARPAVIE s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement et met en place des actions de prévention individuelles ou collectives visant à :

- entretenir les facultés physiques des résidents, entretenir la mémoire,
- développer les liens sociaux.

LES SERVICES

Attentive aux besoins de ses résidents et aux attentes des personnes retraitées, ARPAVIE recherche les solutions permettant d'anticiper les difficultés liées au vieillissement.

La résidence propose ainsi un large choix de services à la carte pour agrémenter le confort de vie.

Elle propose ainsi :

- La mise à disposition et l'entretien des espaces collectifs
- Une offre d'actions collectives ou individuelles de prévention de la perte d'autonomie au sein de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci
- Un service de restauration
- Un service de blanchisserie
- Un accès aux moyens de communication dans tout ou partie de l'établissement
- Un accès à un dispositif d'assistance et de sécurité 24h/24
- Un accès aux animations organisées dans l'enceinte de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci.

